DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE PONTOISE CANTON DE L'ISLE-ADAM

MAIRIE DE PARMAIN 95620 TEL. 01 34 08 95 80 - FAX 01 34 08 95 88



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 6 FEVRIER 2012

COMPTE RENDU

Date de Convocation : L'an deu 31/01/2012

L'an deux mille douze, le six février, à 20 heures,

Date d'affichage 14/02/2012

Le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle des mariages, en séance publique, sous la présidence de *Monsieur*

Roland GUICHARD, maire de Parmain.

ETAIENT PRESENTS:

Nombre de Conseillers En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 27 Mme Dodrelle, Mme Bouvard, M. Manchet, M. Le Bihan, M. Hatot, Mme Lachaux, M. Balac, M. Kisling, Mme Gourbeault, Melle Portier, M. Deck, Mme Thibaud, Mme Jallerat, M. Valent-Falandry, Mme Mennel, M. Ponnet, M. Eouzan, M. Steri,

Mme Cambon, M. Denis, M. Thoquenne.

<u>ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES</u>: Mme Aubert-Druel (P/M. Guichard), Mme Bouchet (P/Mme Jallerat), M. Pigné (P/Mme Dodrelle), Mme Dru-Genthier

(P/M. Le Bihan) M. Poulain (P/M. Denis).

ABSENTS EXCUSES: Mme Larangeira, M. Naturel.

Monsieur LE BIHAN a été désigné Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions du maire prises en vertu des articles 2121-21 et 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter une question à l'ordre du jour « avance sur subvention au PAC », le conseil municipal **à l'unanimité** accepte l'inscription de cette question.

1) Avance sur subvention – école Maurice Genevoix primaire

Pour permettre le paiement du séjour lié à l'organisation de la classe de neige du groupe scolaire Maurice Genevoix, Monsieur le Directeur sollicite une avance sur la subvention 2012 d'un montant de 1 482 euros. Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE.

⇒ **ACCORDE** une avance de 1 482 euros sur la subvention 2012.

2) Tarif spectacle enfant

La commission de la culture organise une pièce de théâtre pour jeunes enfants le 7 avril 2012, ce spectacle s'adresse à des enfants de 4 à 13 ans.

Le conseil municipal, A LA MAJORITE une abstention,

⇒ **FIXE** le tarif pour l'entrée au spectacle sur l'écologie à 2 euros pour les adultes et pour les enfants.

3) Avance sur subvention au Parmain Athletic Club

Le Conseil municipal, A L'UNANIMITE,

⇒ **ACCEPTE** de débloquer 7 500 euros au Parmain Athlétic Club, précise que la somme viendra en déduction de la subvention 2012.

.../...

Informations du Maire :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des remerciements d'un administré pour les coffrets attribués aux personnes âgées lors des fêtes de fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Roland GUICHARD

Maire de PARMAIN

Conseiller général du Val d'Oise